



Municipalité d'Yvonand
Tél. 024/557 73 00
E-mail : greffe@yvonand.ch

Au conseil communal

1462 Y v o n a n d

Préavis municipal No 2020/17

Concerne : Route de Rovray – demande de crédit d'étude pour l'amélioration de la sécurité à l'entrée d'Yvonand entre le chemin de Frezin et le chemin de l'Étroit

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

1. Introduction

La demande de crédit pour la création d'un nouveau trottoir entre le chemin de l'Étroit et l'EMS Bugnon de la Fondation Saphir a été acceptée par le conseil communal avec un amendement prévoyant d'améliorer la sécurité dans la descente de la route de Rovray avant le virage au croisement du ch. de l'Étroit. De nouvelles infrastructures doivent être prévues afin de ralentir la vitesse et d'annoncer la présence d'un virage dangereux.

Après avoir procédé à un relevé de l'état existant une première séance a eu lieu avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et le voyer des routes. Les possibilités comprenant un portail d'entrée et la création d'un nouveau trottoir entre le chemin de Montchoisi et la rue de Priales ont été évoquées.

Il faut encore ajouter que le chantier de réfection de surface du revêtement par l'entreprise Ziegler SA a mis en évidence un problème de décollement du tapis. Des travaux de réparation d'urgence ont dû être entrepris. Toutefois, une réfection complète du tapis devra être envisagée à très court terme.

Sur demande de la municipalité et suite à une séance sur place avec MM. Gueissaz et Pillonel du service de voirie, le bureau RLJ a établi une offre d'étude.

De manière à impliquer le conseil communal dans le développement de ce projet, la municipalité a décidé de déposer une demande de crédit d'étude, établie sur la base de l'offre du bureau RLJ.

2. Description de l'ouvrage

Le projet prévoit les points principaux suivants :

- Création d'un trottoir entre la rue de Priales et le Ch. de Montchoisi. Le nouveau gabarit de la chaussée et du trottoir seront définis dans le cadre de l'étude.
- Amélioration de l'arrêt de bus existant situé à proximité de la rue de Priales.

- Création de ralentisseurs : différentes options seront proposées lors de cette étude, comme par exemple la mise en place d'une signalisation verticale, d'un marquage spécifique au sol, de l'intégration de l'arrêt de bus dans le gabarit de la chaussée et d'un portail d'entrée en fonction du gabarit public à disposition.
- Intégration d'une bande cyclable à la montée, dans la mesure du possible.
- Remplacement du tapis existant en enrobé bitumineux.
- Adaptation de l'éclairage public.
- Remplacement des conduites d'eau potable sur le tronçon.
- Mise en conformité des quelques tronçons de conduites EU/EC.

Les plans correspondant au relevé d'Etat sont fournis en annexe du présent préavis.

3. Prestations d'ingénieur civil

Les prestations complètes sont basées sur la norme SIA 103. Le crédit d'étude comprend les prestations suivantes :

Phases SIA 31 : Avant-projet

- Récolte et report des informations sur les conduites existantes et les services.
- Relevé GPS complémentaire de l'axe de la chaussée et des talus existants et mise à jour du plan de l'état existant.
- Etude de variantes du trottoir et du gabarit de la route et plans de travail.
- Etude de l'arrêt de bus et plans de travail.
- Etude de variante de portail d'entrée et de ralentisseurs et plans de travail.
- Etude de remplacement partiel de la conduite EP et des adaptations des conduites EU/EC et plans de travail.
- Séances de projet avec la municipalité, le service de voirie et le voyer des routes.
- Plans d'avant-projet définitifs avec le report des variantes retenues.

Coûts

CHF 14'500.00

Phase SIA 32 : Projet de l'ouvrage

- Organisations d'essais de portance de la chaussée existante, de la teneur en HAP des enrobés et d'un contrôle caméra des conduites.
- Teintage des conduites EU/EC de la parcelle n° 1865.
- Etude d'un éventuel complément d'éclairage public.
- Plans de projet détaillés (situation, profils en travers, profil gtype).
- Etablissement du devis estimatif des travaux à ±15%.

Coûts

CHF 17'500.00

Phase SIA 33 : Procédure de mise à l'enquête

- Dossier d'enquête préalable selon la procédure LRou et enquête 30 jours.
- Traitement des demandes de modifications ou des compléments.

Coûts

CHF 2'200.00

Le montant total des honoraires, incluant les frais de déplacement et de reproduction s'élève à CHF 34'200.00 HT. Dans son offre le bureau RLJ applique un rabais de 5% que nous renonçons à répercuter dans la demande de crédit. Cette réserve de CHF 1'710.00 servira à couvrir d'éventuels divers et imprévus.

Les tarifs horaires appliqués par le bureau RLJ sont de :

- Ingénieur civil, catégorie C : 155.-/h
- Dessinateur, catégorie D/E : 100.-/h

Les prestations de géomètre, essais de matériaux, analyses de matériaux et contrôle caméra non prévues dans le devis de RLJ seront financées par le budget ordinaire d'entretien des routes.

En conclusion, le montant total de la demande de crédit d'étude s'élève à **CHF 37'000.00 TTC** (montant arrondi).

4. Commentaires sur le choix du bureau

Le choix du bureau RLJ est justifié notamment par le fait que ce bureau est à l'origine du projet de réalisation du nouveau trottoir entre le chemin de l'Étroit et l'EMS Bugnon. Ce choix permet de garantir une continuité dans le développement des nouvelles infrastructures de mobilité douce. De plus, le bureau RLJ est déjà adjudicataire pour le suivi d'exécution du trottoir entre le chemin de l'Étroit et l'EMS Bugnon.

Inutile également de préciser que le bureau RLJ a déjà procédé à un relevé d'état et qu'il dispose déjà de toutes les informations pour traiter ce dossier dans les meilleures conditions.

5. Procédure et planning des travaux

La durée pour la réalisation de la présente étude, hors procédure d'enquête, est estimée à 3 mois. Partant d'une acceptation de la demande de crédit par le conseil communal du 25 janvier 2021 et d'une adjudication début février, l'enquête préalable au sens de la loi sur les Routes, pourrait démarrer dans le courant du mois de mai. La procédure prévoit une circulation de 90 jours dans les services cantonaux. Selon nos dernières expériences, le préavis de la DGMR pourrait être délivré en automne 2021.

La mise à l'enquête et la délivrance du permis (sans tenir compte d'éventuelles oppositions) peuvent être envisagés fin 2021.

Dans ces conditions les travaux peuvent être prévus au printemps 2022. Le nouveau trottoir entre le chemin de l'Étroit et l'EMS sera réalisé de manière concomitante. Une éventuelle prolongation de permis pourrait être requise.

En conclusion de ce qui précède, la municipalité prie le conseil communal, après avoir entendu le rapport de la commission ad'hoc et de la commission des finances de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

Vu le préavis de la municipalité

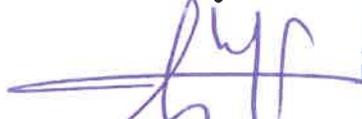
d é c i d e :

1. D'autoriser la municipalité à procéder à l'étude pour l'amélioration de la sécurité à l'entrée d'Yvonand entre le chemin de Frezin et le chemin de l'Étroit, pour un montant arrondi de CHF 37'000.00.
2. De financer ces travaux par les liquidités courantes.
3. D'amortir le montant de CHF 37'000.00 sur 2 ans, compte 9143.14 (routes communales à amortir)
4. D'imputer le compte d'exploitation 430.3312.1 (amortissement obligatoire) de CHF 18'500.00 par année sur 2 ans.

Nous vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

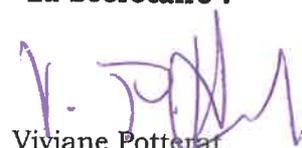
Le Syndic :



Philippe Moser



La Secrétaire :



Viviane Poterat

Annexes : plans

Municipal délégué : M. Romano Dalla Piazza